L'ARTICLE DE DICTIONNAIRE

L3

Dans <u>le dictionnaire</u>, chaque mot est expliqué et détaillé.

Sa classe grammaticale est donnée en premier et entre parenthèse. Pour les noms, on précise aussi son genre (masculin ou féminin) : parfum (nom, masculin)

Dans le dictionnaire, **les noms** sont écrits au **singulier**, **les verbes** à **l'infinitif** et **les adjectifs**, au **masculin singulier**.

Le dictionnaire donne la définition des mots. C'est l'explication du sens d'un mot. Un seul mot peut avoir plusieurs sens, donc plusieurs définitions. Un exemple accompagne chaque définition. Il précise le sens particulier du mot.

Parfum:

- 1/ Odeur agréable qui se dégage de quelque chose. Le parfum des roses embaumait la pièce.
- 2/ Liquide odorant que l'on utilise pour sentir bon. Pierre a offert un flacon de parfum à sa mère.
- 3/ Goût agréable de certains aliments. Je voudrais une glace à la vanille, c'est mon parfum préféré.

Parfois, des renseignements supplémentaires sont donnés comme :

- Des mots de la même famille : parfumé, parfumer, parfumerie
- Un synonyme
- Un contraire